

## REUNION DU COMITE DIRECTEUR CDTE 40

**8 OCTOBRE 2015 – FERME EQUESTRE DE BERTRON**

Présents : Martine BLEZY  
Karine LAVIGNE  
Alain DUCOURNEAU  
Jacky DESVIGNE  
Yves COULOMBEAU

Absent : René PORON

### 1. Salon du Cheval de Paris

Du 28 novembre au 6 décembre. Tous les CDTE participent à l'opération, certains prenant deux comptoirs, ce qui en porte le nombre à sept.

Le secrétaire rappelle les détails du financement entre le CREA, le Conseil des Equidés, les CDTE et le CRTE. Ainsi, partant d'un coût total de plus de 20 000 €, chaque CDTE peut se financer un comptoir pour le prix unitaire de 1500 €.

Compte tenu des sommes en jeu, il serait bien dommage de ne pas profiter de ce moyen de promotion unique. Toutefois, ne seront pressentis que les bénévoles ou professionnels du tourisme équestre au sens strict.

Appel à volontariat pour permanences. Karine réfléchit et voit Lionel pour flyers. Martine vient le 1<sup>er</sup> week-end et contacte Catherine. Jacky voit chez lui. Yves fait le vendredi 4/12.

### 2. Circuit de Contis

Balisage quasiment terminé. A faire : une journée à cheval avec des balises et GPS pour faire une trace qui soit utilisable pour un tract pour le Salon (avec mention du gîte chez Jacky). La date retenue est le 02/11.

### 3. Equilandes 2016

Emplacement pressenti : Hagetmau et sa région, notamment les Lacs d'Halco qui proposent une situation favorable à l'établissement du bivouac autour du centre équestre (Yves est allé voir sur place). Dates proposées 18-19 juin. Solliciter la Ferme des Oliviers sur la date et commencer à voir l'organisation. Par ailleurs Martine prendra contact avec le Conseil départemental pour faire améliorer la boucle existante avant la date d'Equilandes et faire labelliser le tout dans le cadre du 30<sup>ème</sup> anniversaire du PDIPR.

## 4. Divers

Les 30 ans du PDIPR : 1<sup>er</sup> rendez-vous le 10 octobre à Dax-Bois de Boulogne. Besoin de signaleurs.

Route d'Artagnan : traversée des Landes à créer. Croiser avec le projet des berges de l'Adour. Contacter le syndicat Moyen-Adour pour essayer d'avancer. Voir sur le site [sentierdeladour.fr](http://sentierdeladour.fr)

La question se pose du rôle du trésorier qui refuse de faire des règlements demandés par la présidente. Il lui a été rappelé que ce n'est pas à lui de décider de l'opportunité d'un paiement dès lors qu'il dispose d'un support, quel qu'il soit. Néanmoins, il a persisté dans son entêtement, ce qui a conduit la présidente et le secrétaire à demander à la banque de domicilier le compte bancaire au siège social de façon à disposer d'un chéquier et pouvoir honorer des paiements en souffrance depuis plus de six mois (Salon Landais et Salon du Cheval de Paris 2014). Il est demandé à Karine (qui est la seule avec qui le trésorier consent à communiquer) d'intervenir auprès de l'intéressé pour qu'il rapatrie les documents comptables au siège social comme il se doit.

Excellent en-cas préparé par Karine.

Avec notre affectueuse reconnaissance.

Fait à Mont de Marsan, le 17 octobre 2015

Le secrétaire,



Yves Coulombeau